

Le projet d'orthophonie communautaire du GTM-ODL

Groupe de Travail Montréalien Orthophonie et Développement du Langage (GTM-ODL) est une concertation régionale des concertations locales de la Montérégie qui a vu le jour en 2011. Ses travaux concernent deux pôles de préoccupations communes : les problèmes de langage chez les enfants âgés de 0 à 5 ans et la difficulté d'accès à des services en orthophonie.



Le projet d'orthophonie communautaire est une initiative du GTM-ODL et a pour but l'amélioration de l'accès aux services en développement de la communication et du langage en petite enfance dans l'ensemble des territoires des CISSS de la Montérégie. Le projet est rendu possible grâce au soutien et à la participation financière d'Avenir d'enfants.

Le concept d'orthophonie communautaire, défini par le Groupe de Travail Montréalien-Orthophonie et développement du Langage (GTM-ODL), repose sur **un continuum de services en promotion, prévention et intervention basé sur des données probantes**, qui unit l'expertise de l'orthophoniste du réseau public et la pratique de l'ensemble des intervenantes et des acteurs d'un territoire donné. Les enfants et leurs parents sont au cœur des actions du continuum de services concertés en orthophonie communautaire.

Le but de ce continuum est de **soutenir le développement de la communication et du langage chez les tout-petits**. Il requiert la mobilisation continue des acteurs d'un territoire ainsi que la réduction des barrières d'accès aux activités et aux interventions du continuum. Les enfants et leurs parents sont au cœur des actions de ce continuum.

Le continuum de services concerté en orthophonie communautaire

Le continuum de services concerté en orthophonie communautaire se décline en quatre types d'intervention et propose un processus afin de permettre aux enfants âgés de 0 à 5 ans et à leur famille de recevoir le bon service en développement de la communication et du langage au bon moment, par les ressources appropriées dans leur communauté.

Les caractéristiques du continuum :

4 types d'intervention et 10 activités essentielles

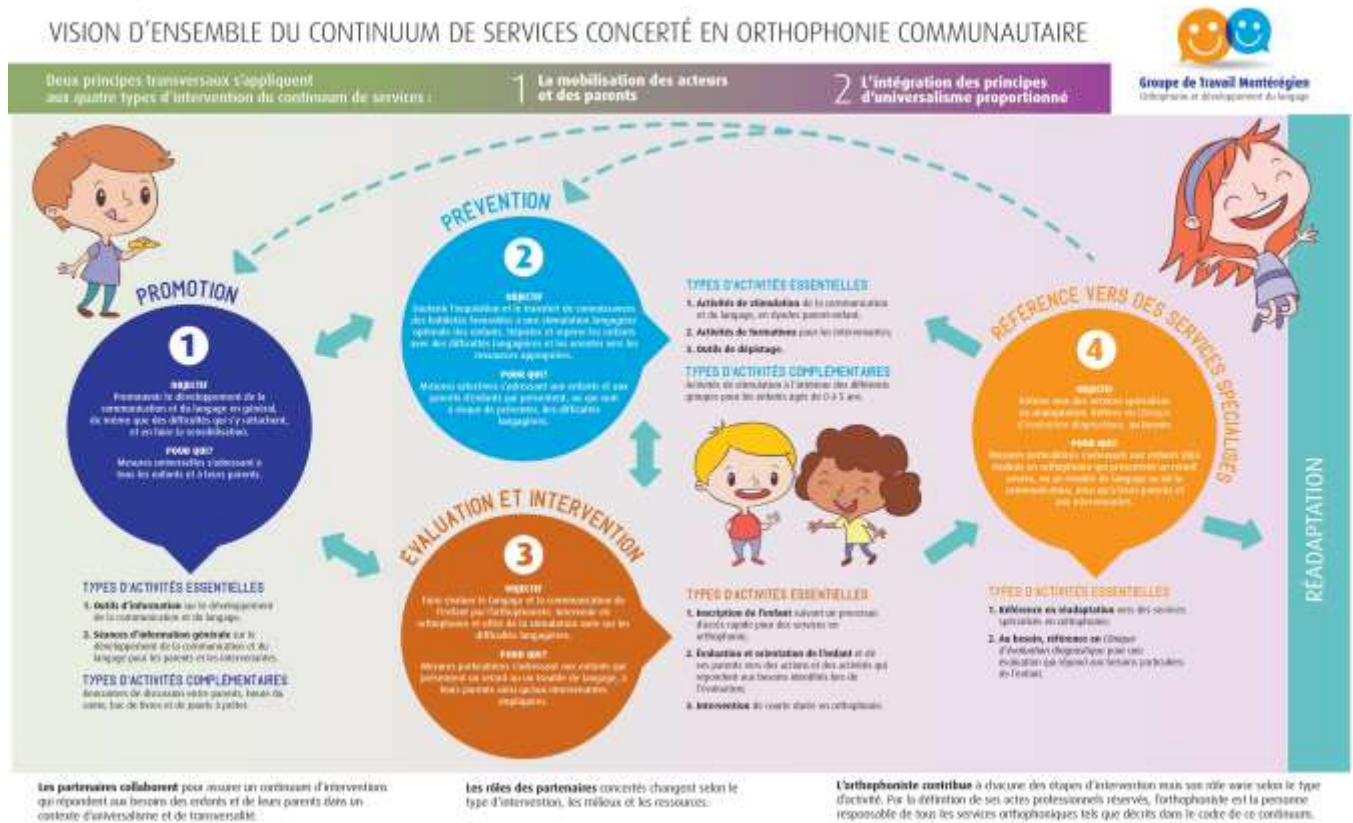
- 1) **Promotion** : Promouvoir le développement de la communication et du langage en général, de même que des difficultés qui s'y rattachent, et en faire la sensibilisation (outils d'information; séances d'information)
- 2) **Prévention** : Soutenir l'acquisition et le transfert de connaissances sur les habiletés favorables à une stimulation optimale des enfants. Dépister et repérer des enfants avec des difficultés langagières et les orienter vers les ressources appropriées (activités de stimulation en dyades parent-enfant; activités de formation pour les intervenants; outils de dépistage)
- 3) **Évaluation et intervention** de courte durée : Faire évaluer le langage et la communication de l'enfant par l'orthophoniste. Intervenir en orthophonie et offrir de la stimulation ciblée aux difficultés langagières (inscription de l'enfant à des services d'orthophonie; orientation de l'enfant et intervention en orthophonie)
- 4) **Référence vers des services spécialisés** : Référer vers des services spécialisés de réadaptation.

Des actions concertées, détaillées sous forme d'activités essentielles et de principes transversaux, sont menées par les partenaires du continuum afin d'assurer une **fluidité de services** pour les enfants et leurs parents tout au long du processus.

Une communauté d'entraide autour de l'enfant et de ses parents. Afin de mettre en place le continuum d'orthophonie communautaire, plusieurs partenaires sont interpellés : organismes communautaires; services de garde éducatifs; réseau public de santé, de l'éducation et municipal. **Le rôle des partenaires** concertés change selon le type d'intervention, les milieux et les ressources. **L'orthophoniste** du réseau public contribue à chacune des étapes d'intervention, mais son rôle varie selon l'activité. Par la définition de ses actes professionnels réservés, l'orthophoniste est la personne responsable de tous les services orthophoniques décrits dans le cadre de ce continuum.

Flexibilité - Les interventions du continuum ne constituent pas nécessairement une série d'actions linéaires. Chaque famille pourra avoir un cheminement différent au sein du continuum, selon le milieu, les ressources et les besoins de l'enfant.

Deux principes transversaux traduisent la philosophie du continuum et s'appliquent aux quatre types d'intervention du continuum de services : 1) la mobilisation des acteurs et des intervenants, 2) l'intégration des principes d'universalisme proportionné.



L'expérimentation – projets vitrines

De mars 2017 à mars 2019 le GTM-ODL expérimentera le continuum de services en orthophonie communautaire par la mise en œuvre de trois projets vitrines portés par l'ensemble des partenaires concertés d'un territoire donné. L'expérimentation permettra de compléter et d'ajuster au besoin le concept et le continuum d'orthophonie communautaire développé dans la phase 1 du projet. Tout au long de l'implantation des projets vitrines, l'évaluation permettra de compiler et d'analyser les renseignements sur l'évolution des projets et de leur contexte, d'identifier les obstacles et de mettre en œuvre les ajustements nécessaires. Au terme de l'expérimentation, le continuum de services concerté en orthophonie communautaire aura été testé, évalué, bonifié et pourra être diffusé en Montérégie et ailleurs au Québec. Les constats qui seront tirés permettront de promouvoir les réalisations du groupe et la pertinence de l'orthophonie communautaire.

Pour plus d'information

Nathalie Brière, coordonnatrice de projet - Groupe de travail Montérégien – Orthophonie et Développement du Langage : gtm.coordonnateur@premierspaschamplain.org